



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2010

PROJET AFEK

RDC0709211 ET RDC0913711



Table des matières

1 FICHE PROJET	4
2 RÉSUMÉ.....	5
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	5
2.2 POINTS SAILLANTS.....	5
2.3 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS.....	7
3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....	8
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	9
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	9
4.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE	9
4.2.1 Indicateurs.....	9
4.2.2 Analyse des progrès réalisés.....	9
4.2.3 Risques & hypothèses	9
4.2.4 Critères de qualité	9
4.2.5 Impact	10
4.2.6 Leçons apprises et recommandations	10
4.3 RÉSULTAT 1	11
4.3.1 Indicateurs.....	11
4.3.2 Bilan activités	11
4.3.3 Analyse des progrès réalisés.....	11
4.3.4 Risques et hypothèses.....	11
4.3.5 Critères de qualité	11
4.3.6 Exécution budgétaire	11
4.3.7 Leçons apprises et recommandations	11
4.4 RÉSULTAT 2	12
4.4.1 Indicateurs.....	12
4.4.2 Bilan activités	12
4.4.3 Analyse des progrès réalisés.....	12
4.4.4 Risques et hypothèses.....	12
4.4.5 Critères de qualité	12
4.4.6 Exécution budgétaire	12
4.4.7 Leçons apprises et recommandations	12

4.5 RÉSULTAT 3	13
4.5.1 Indicateurs.....	13
4.5.2 Bilan activités	13
4.5.3 Analyse des progrès réalisés.....	13
4.5.4 Risques et hypothèses.....	13
4.5.5 Critères de qualité	13
4.5.6 Exécution budgétaire	13
4.5.7 Leçons apprises et recommandations	14
5 BÉNÉFICIAIRES	15
6 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	16
7 ANNEXES.....	17

1 Fiche projet

APPUI À LA FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ À LA VILLE DE KISANGANI AFEK

Code Navision	RDC0709211 + RDC0913711
Numéro d'intervention	NN 3000 370 et 3007 908
Nom abrégé	AFEK
Date de signature de la Convention spécifique	20 décembre 2007 et 11 décembre 2009
Date de signature de la CMO	20 décembre 2007
Date de démarrage	Janvier 2008
Date initiale de clôture	Janvier 2013
Date envisagée de clôture	Décembre 2012
Source de financement	Royaume de Belgique
Mode de gestion	Régie
Secteur d'intervention	Energie-Centrales et barrages hydroélectriques – 23065 Transmission et distribution d'électricité-23040
Ministère de tutelle	Ministère de l'Energie
Localisation	Province Orientale District : Tshopo Ville de Kisangani
Budget (EUR)	8.000.000 € + 8.500.000 €
Déboursement au 31 décembre 2010	2.492.205 € soit 15%
Objectif global Les conditions de vie de la population de la ville de Kisangani sont améliorées	
Objectif spécifique La production, la distribution et la gestion de l'énergie électrique dans la ville de Kisangani sont améliorées par l'augmentation du taux de desserte en énergie électrique de la population et l'assurance d'une qualité de service	
Bénéficiaires Le bénéficiaire principal sera la population de la ville de Kisangani, par l'amélioration sensible de la quantité et de la qualité d'électricité disponible, mais aussi par l'augmentation du nombre de raccordements des ménages (abonnés domestiques), qui dans le cadre du projet devrait augmenter de 50%. La deuxième catégorie des bénéficiaires seront les entreprises locales qui profiteront également de l'augmentation et de la stabilité de la production d'énergie électrique. La SNEL bénéficiera aussi des bienfaits du projet vu qu'elle disposera d'installations de production et de distribution d'énergie électrique plus performantes et plus fiables ce qui permettra d'augmenter sensiblement les recettes.	

2 Résumé

2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : La production et la distribution de l'électricité dans la ville de Kisangani sont améliorées			
Résultat 1 : La centrale de la Tshopo est remise à niveau			
Résultat 2 : Le réseau de distribution est assaini et étendu			
Résultat 3 : La gestion et la maintenance sont améliorées			

Non significatif au stade actuel de l'évolution du projet (appel d'offres, fabrication des équipements...)

Budget	Dépenses au 31/12/2009	Dépenses totales année N (31/12/2010)	Solde budget	Taux d'exécution
16.500.000	248.298 €	2.243.907 €	14.007.795	15 %

2.2 Points saillants

Résultat 1 : La centrale hydroélectrique de la Tshopo est remise à niveau

1.2. Réhabilitation des ouvrages hydrauliques et mécaniques de la centrale hydroélectrique de la Tshopo et du barrage.

1 - Suite à l'appel d'offres RDC 785 de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de la Tshopo à Kisangani, la société ANDINO Hydropower Engineering a été chargée des travaux de rénovation du groupe 1 de la centrale et de réhabilitation du système de batardage des vannes du barrage. La lettre officielle de notification a été adressée à l'adjudicataire le 29 janvier 2010.

2 - Pour permettre de démarrer la réalisation de ces travaux, la société ANDINO a effectué du 12 au 26 mars 2010 une mission d'étude détaillée du site. Cette mission avait pour but de recueillir les informations précises nécessaires à la réalisation des plans du turboalternateur et des pièces du barrage ainsi que l'inventaire des pièces manquantes de la vanne de garde.

3 - La société ANDINO Hydropower Engineering a effectué du 28 septembre au 2 octobre 2010 une mission d'étude complémentaire du site pour finaliser les plans d'exécution qui ont été approuvés par la SNEL. Cette mission avait pour but de lever les hypothèses techniques et logistiques pour un bon déroulement du chantier. Certaines demandes de fournitures et de travaux complémentaires formulées par la SNEL et par la CTB ont été transmises à l'entrepreneur en vue de l'établissement d'un avenant au marché de base.

4 - Du 11 au 18 décembre 2010, M. Bolz, chef de projet de la société ANDINO, accompagné de M. Curt Bremen, ont effectué une mission à Kisangani pour finaliser le démarrage des travaux au niveau du barrage prévu pour le début 2011.

5 – La société ANDINO a confirmé avoir passé, preuve à l'appui, fin novembre, début décembre, les commandes à ses sous-traitants de toutes les pièces nécessaires à la fabrication de la turbine, de l'alternateur, des batardeaux et la poutre monorail. En fonction de quoi, les factures d'acompte prévues dans leur offre leur a été réglée.

1.3. Suivi et contrôle des travaux de remise à niveau

1 – Suite à la procédure négociée sans publicité RDC 911, M. Guy Renzonnet a été retenu le 5 août comme ingénieur conseil pour le suivi ponctuel des travaux de rénovation du groupe 1 de la centrale hydroélectrique de la Tshopo.

2 – Le 2 décembre 2010, l'ingénieur conseil de la CTB a marqué son accord sur les plans proposés par la société ANDINO Hydropower Engineering qui tiennent compte de ses propres remarques et de celles émises par la SNEL. Cela a permis de régler les factures prévues pour ces prestations.

Résultat 2 : Le réseau de distribution est assaini et étendu

2.2. Exécution des travaux de remise en état et d'extension du réseau

1 – Le 12 juillet 2010, l'appel d'offres RDC 819 pour l'adjudication publique du marché de travaux de réhabilitation des réseaux de distribution de l'électricité de la ville de Kisangani a été lancé. La publication du CSC a été retardée car les juristes de la CTB ont dû remanier complètement les clauses administratives proposées par le bureau d'études Systems Europe qui ne répondaient pas aux règles des marchés publics belges.

2 – Du 7 au 9 septembre 2010, neuf sociétés ont participé aux séances d'information et de visites obligatoires du site conformément à l'article 11 du Cahier spécial des charges de l'appel d'offres RDC 819.

3 – Le 19 octobre 2010 à 10h00, quatre sociétés ont remis leurs offres dans le cadre de l'adjudication RDC 819. L'ouverture des offres a été faite en public à la Représentation de la CTB à Kinshasa.

Résultat 3 : La gestion et la maintenance des installations sont améliorées

3.3. Fournitures d'équipements pour la gestion et la maintenance des installations

1 – Le 20 novembre 2010, l'appel d'offres RDC 938 pour l'adjudication publique du marché de fourniture d'un camion élévateur nacelle et d'un camion 4x4 grue a été lancé.

2 – Le 21 décembre 2010 à 10h00, deux offres ont été ouvertes en séance publique à la Représentation de la CTB à Kinshasa suite à l'appel d'offres RDC 938 de fourniture d'un camion 4x4 élévateur nacelle et d'un camion 4x4 grue

Moyens globaux

1 – Le 26 avril 2010, la deuxième SMCL du projet s'est tenue à Kisangani sous la présidence de M. Louis KAHINDO BOYA, Conseiller technique représentant le Ministère de l'Energie. Elle a adopté le rapport annuel 2009 et les aménagements budgétaires faisant passer le budget du projet de 8.000.000 € à 16.500.000 €. Elle a évalué les actions à la charge de la CTB et de la SNEL.

2 – Le 25 novembre, le projet a reçu la visite de deux Commissaires aux comptes de la CTB qui ont examiné la comptabilité et les procédures des marchés publics.

2.3 Leçons apprises et recommandations

Leçons apprises

- 1 - Les délais pour la passation des marchés publics sont toujours aussi longs. La mise en place d'une cellule Procurement à Kinshasa ne semble pas avoir accéléré le processus.
- 2 – Ne pas imposer d'exigences excessives dans les CSC (années d'expérience, délais trop courts, trop d'attestations inutiles voire inexistantes...) qui réduisent le nombre d'offres régulières.
- 3 – Vérifier l'adéquation des clauses administratives des CSC établis par des bureaux d'études européens avec les règles des marchés publics belges.
- 4 – Dans le cas d'une procédure négociée, lancer au moins 3 ou 4 invitations.
- 5 – Retard de la partie congolaise dans l'exécution des travaux qui sont de son ressort (réhabilitation de la toiture de la centrale, aménagement des trois nouveaux centres de vente et de service CVS et réhabilitation des cabines de transformation MT/BT)

Recommandations

- 1 – Améliorer le fonctionnement de la cellule Procurement à Kinshasa.
- 2 – Etablir des CSC plus simples et moins contraignants sur le plan administratif.
- 3 – Refuser des propositions de CSC faites par des bureaux d'études qui ne correspondent pas aux règles des marchés publics belges.
- 4 – Insister auprès de la SNEL pour qu'elle mette en œuvre le plus rapidement possible les moyens financiers et matériels pour la bonne exécution des actions à sa charge.
- 5 – Eviter à l'avenir, dans ce genre de projet, de déléguer certains travaux à la partie congolaise qui n'a généralement pas les moyens d'assumer ses engagements.

3 Evolution du contexte

Aucun événement, positif ou négatif, n'a influencé le déroulement de l'intervention.

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Le projet est bien ancré institutionnellement de par l'association du maître de l'ouvrage, le Ministère de l'Energie, et du bénéficiaire, la SNEL. Institutionnellement, l'intervention est très appropriée car elle améliorera la capacité de gestion de la SNEL. Sur le plan des modalités d'exécution, les entrepreneurs (ANDINO et CEGELEC) se sont engagés à associer de façon très étroite les techniciens et ingénieurs de la SNEL aux travaux afin d'améliorer leurs compétences.

4.2 Objectif spécifique

4.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique : La production, la distribution et la gestion de l'énergie électrique dans la ville de Kisangani sont améliorées par l'augmentation du taux de desserte en énergie électrique de la population et l'assurance d'une qualité de service					Progrès : 0
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
La quantité d'énergie électrique produite par la centrale de la Tshopo			74,596 GWh	0	Travaux non entamés
La quantité d'énergie électrique délivrée aux abonnés			71,612 GWh	0	Travaux non entamés
Le taux d'accès à l'énergie électrique des populations de la ville de Kisangani			2 %	0	Travaux non entamés
Le taux de recouvrement des factures de consommation			23,86 %	0	Travaux non entamés

Aucun indicateur n'est définissable à fin 2010, étant donné que les travaux n'ont pas encore débuté sur le terrain.

4.2.2 Analyse des progrès réalisés

Aucun progrès n'a été réalisé en 2010 étant donné que les travaux n'ont pas encore démarré.

4.2.3 Risques & hypothèses

Rien à signaler

4.2.4 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité		
Efficience		
Durabilité		
Pertinence		

A ce stade du projet, aucun critère de qualité ne peut être évalué.

4.2.5 Impact

Non pertinent alors que les travaux de remise à niveau de la centrale hydroélectrique ou d'assainissement et d'extension du réseau de distribution n'ont pas démarré.

4.2.6 Leçons apprises et recommandations

Voir point 2.3

4.3 Résultat 1

La centrale hydroélectrique de la Tshopo est remise à niveau

4.3.1 Indicateurs

Résultat : La centrale hydroélectrique de la Tshopo est remise à niveau					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Etanchéité des vannes au niveau du barrage			0	0	Travaux non entamés en 2010
Quantité d'électricité délivrée par le groupe 1			0	0	Le groupe est en fabrication en Europe
Nombre de pannes enregistrées au niveau de la production			19	0	idem

4.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1- Etude de la remise à niveau de la centrale et du barrage et établissement du DAO pour les travaux		+			
2- Exécution des travaux de remise à niveau du barrage et de la centrale hydroélectrique		+			
3- Suivi et contrôle des travaux		+			

4.3.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : le DAO a été établi en 2009 et l'appel d'offre a été lancé.

Activité 2 : la commande pour l'exécution des travaux a été passée le 29 janvier 2010 à la société ANDINO Hydropower Engineering.

Trois missions ont été exécutées dans le courant de l'année pour l'établissement des plans et la préparation du chantier.

Les plans ont été approuvés le 2 décembre par l'ingénieur conseil de la CTB et les commandes passées aux sous-traitants pour la fabrication des pièces du barrage, de la turbine et de l'alternateur.

Activité 3 : l'ingénieur conseil a été désigné par la CTB suite à une PNSP le 5 août et il a marqué son accord définitif sur les plans d'ANDINO le 2 décembre.

4.3.4 Risques et hypothèses

Rien à signaler

4.3.5 Critères de qualité

La qualité des documents établis par la société ANDINO est parfaite aux dires de tous (ingénieur conseil, SNEL et CTB)

4.3.6 Exécution budgétaire

Fin décembre, le premier règlement à la société ANDINO a été effectué conformément à la planification budgétaire.

4.3.7 Leçons apprises et recommandations

Rien à signaler

4.4 Résultat 2

Le réseau de distribution est assaini et étendu

4.4.1 Indicateurs

Résultat : Le réseau de distribution est assaini et étendu					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Nombre de cabines MT/BT réhabilitées			0	0	Les travaux démarreront en 2011
Nombre de nouvelles cabines MT/BT mises en service			0	0	idem
Longueur des câbles MT et BT renouvelés /posés			0	0	idem
Nombre de pannes au niveau de la distribution			529	0	idem

4.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1- Etude de réhabilitation et d'extension des réseaux MT et BT et extension d'un DAO pour les travaux		+			
2- Exécution des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution			+/-		
3- Suivi et contrôle des travaux			+		

4.4.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : le DAO a été établi en 2009 et l'appel d'offre a été lancé mi-2010. Les offres ont été reçues le 20 octobre 2010.

Activité 2 : les travaux démarreront en 2011

Activité 3 : le suivi et le contrôle des travaux seront assurés par les ingénieurs de la SNEL

4.4.4 Risques et hypothèses

Rien à signaler

4.4.5 Critères de qualité

Rien à signaler

4.4.6 Exécution budgétaire

Aucune dépense engagée en 2010

4.4.7 Leçons apprises et recommandations

Le DAO établi par un bureau d'études a du être remanié complètement par la cellule Procurement de la CTB car les clauses administratives ne correspondaient pas aux règles des Marchés publics belges.

Retard de la partie congolaise dans l'exécution des travaux de réhabilitation du génie civil des cabines MT/BT par suite du manque de financement adéquat. Il aurait été préférable de confier l'exécution de ces travaux au projet et d'y affecter les montants correspondants.

4.5 Résultat 3

La gestion et la maintenance des installations sont améliorées

4.5.1 Indicateurs

Résultat : La gestion et la maintenance des installations sont améliorées					Progrès :
Indicateurs	E	G	Baseline	Progrès année N	Commentaires
Délais de facturation l'électricité délivrée			1 mois	0	Les travaux démarreront en 2011
Taux de recouvrement des factures			23,86 %	0	idem
Nombre de pannes au niveau de la production et de la distribution			548	0	idem
Durée des pannes au niveau de la production et de la distribution			1.109 heures	0	idem

4.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est -)
	++	+	+/-	-	
1- Etude du système de facturation et de recouvrement et établissement du DAO		+			
2- Fourniture et installation des équipements et logiciels informatiques		+/-			
3- Fournitures d'équipements spécifiques pour la gestion et la maintenance des installations		+/-			
4- Formations spécifiques pour la gestion et la maintenance des installations		+/-			

4.5.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : le DAO a été établi en 2009 et l'appel d'offre sera lancé début 2011.

Activité 2 : les travaux démarreront en fin 2011 – début 2012

Activité 3 : l'appel d'offres pour la fourniture d'un camion élévateur nacelle et d'un camion grue a été lancé. Les offres ont été remises le 19 décembre 2010.

Activité 4 : les formations pour la maintenance des installations auront lieu lors de la remise à niveau de la centrale et de l'extension du réseau de distribution. Des formations spécifiques pour les équipements de gestion auront lieu après livraison du matériel.

4.5.4 Risques et hypothèses

La SNEL n'a pas encore entamé la réalisation des trois Centres de vente et de service qui doivent recevoir les équipements informatiques. Cela risque de retarder la mise en place des systèmes informatiques.

4.5.5 Critères de qualité

Rien à signaler

4.5.6 Exécution budgétaire

Aucune dépense engagée en 2010

4.5.7 Leçons apprises et recommandations

Retard de la partie congolaise dans l'exécution des travaux d'aménagement des trois nouveaux centres de vente et de service CVS. Il aurait été préférable de confier l'exécution de ces travaux au projet et d'y affecter les montants correspondants.

5 Bénéficiaires

Sans objet au stade actuel du projet

6 Suivi des décisions prises par la SMCL

La première réunion à Kisangani de la SMCL a eu lieu le lundi 26 avril 2010 sous la présidence de M. Louis KAHINDO BOYA, Conseiller technique du Ministre de l'Energie.

Malgré les recommandations de la SMCL, les dossiers d'appels d'offres ont pris un certain retard par suite de la mauvaise conception administrative des documents établis par les bureaux d'études (non basés sur les règles des Marchés publics belges) et de la lenteur des procédures.

Les actions à entreprendre par la SNEL (essentiellement la réfection du génie civil des cabines MT/BT et la création des CVS) n'ont pas été réalisées par manque de moyens. Cela risque de pénaliser fortement le déroulement de la réhabilitation du réseau et de l'installation des CVS.

7 Annexes

7.1 - Cadre logique

Pas de modification par rapport à l'année précédente

7.2 - Activités M&E

- La première réunion à Kisangani de la SMCL a eu lieu le lundi 26 avril 2010 sous la présidence de M. Louis KAHINDO BOYA, Conseiller technique du Ministre de l'Energie.
- Le 25 novembre, le projet a reçu la visite de deux Commissaires aux comptes de la CTB qui ont examiné la comptabilité et les procédures des marchés publics.

7.3 - Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

BUDGET TOTAL				BUDGET SMCL	%	DEPENSES AU 31/12/2009	BUDGET 2010	DEPENSES 2010
A				15.750.000	95%	110.149	2.145.048	2.031.706
A01	La centrale hydroélectrique de la Tshopo est remise à niveau			<i>9.410.000</i>	<i>57%</i>	35.634	2.145.048	2.030.981
A	01	01	Etude de remise à niveau et établissement DAO	35.000		33.322	0	0
A	01	02	Exécution des travaux de remise à niveau de la centrale hydroélectrique	9.250.000		0	2.137.173	2.027.873
A	01	03	Suivi et contrôle des travaux de remise à niveau	125.000		2.312	7.875	3.108
A02	Le réseau de distribution est assaini et étendu			<i>4.485.000</i>	<i>27%</i>	39.815	0	725
A	02	01	Etude de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution et établissement DAO	40.000		39.815	0	0
A	02	02	Exécution des travaux de remise en état et d'extension du réseau	4.370.000		0	0	725
A	02	03	Suivi et contrôle des travaux au réseau de distribution	75.000		0	0	0
A03	La gestion et la maintenance des installations sont améliorées			<i>1.855.000</i>	<i>11%</i>	34.700	0	0

A	03	01	Etude du système de facturation et de recouvrement et établissement DAO	35.000		34.700	0	0
A	03	02	Fourniture et installation des équipements et logiciels informatiques	870.000		0	0	0
A	03	03	Fournitures d'équipements pour la gestion et la maintenance des installations	850.000		0	0	0
A	03	04	Formations spécifiques pour la gestion et la maintenance des installations	100.000		0	0	0
X			Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	0	0%	0	0	0
X01			Réserve budgétaire	0	0%	0	0	0
X	01	01	Réserve budgétaire REGIE	0		0	0	0
Z			Moyens globaux	750.000	5%	138.149	263.606	212.201
Z01			Frais de personnel	500.200	3%	75.363	216.504	182.162
Z	01	01	Assistant technique	300.000		24.295	150.000	142.777
Z	01	02	Coordonnateur national	67.500		1.383	22.500	23.313
Z	01	03	Staff administratif et logistique du projet	72.700		1.010	24.000	12.008
Z	01	04	Ressources financières et procurment (PFMT)	60.000		48.674	20.004	4.064
Z02			Investissements	48.000	0%	21.648	10.102	11.200
Z	02	01	Véhicules	30.000		21.601	3.263	3.263
Z	02	02	Equipement bureau	18.000		47	6.839	7.937
Z03			Frais de fonctionnement	101.800	1%	2.338	30.000	18.839
Z	03	01	Frais de fonctionnement des véhicules	29.200		203	9.600	2.700
Z	03	02	Télécommunications	18.000		736	6.000	2.910
Z	03	03	Fournitures de bureau	9.600		1.400	2.400	2.724
Z	03	04	Location bureau	27.000		0	6.000	3.510
Z	03	05	Fonctionnement bureau	18.000		0	6.000	6.995
Z04			Audit et Suivi et Evaluation	100.000	1%	38.800	7.000	0
Z	04	01	Suivi et backstopping	60.000		38.800	7.000	0
Z	04	02	Evaluation	20.000		0	0	0
Z	04	03	Audit	20.000		0	0	0
TOTAL GENERAL				16.500.000		248.298	2.408.654	2.243.907

7.4 - Planification opérationnelle Q1-2011

- Passation de la commande pour les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution suite à l'appel d'offres RDC819
- Passation de la commande pour la fourniture d'un camion élévateur nacelle et d'un camion grue suite à l'appel d'offres RDC938
- Site survey effectué par l'adjudicataire des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution
- Arrivée des premiers équipements de la société ANDINO et démarrage des travaux de réhabilitation du barrage de la Tshopo